

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CF122

présenté par
Mme Perrine Goulet**ARTICLE 27****ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	1 200 000	0
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	0	1 200 000
Fonds d'appui territorial au développement des résidences de répit partagé	0	0
TOTAUX	1 200 000	1 200 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La loi de finances pour 2022 avait ouvert 1,2 million d'euros pour le financement d'études et des recherches par la commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants. Ces crédits n'ont pas été consommés en 2022 et devraient faire l'objet d'un report en 2023. Il s'agit d'un amendement d'appel visant à s'assurer que le Gouvernement compte effectivement reporter ces 1,2 million afin de soutenir les travaux de la CIIVISE.

Cet amendement abonde de 1,2 million d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 17 *Protection et accompagnement des enfants*, des jeunes et des familles vulnérables du programme 304 et minore du même montant l'action 15 *Affaires européennes et internationales* du programme 124.